

### *Sixième conférence : le baptême.*

Bien sûr, aujourd'hui comme hier, le baptême est au fondement de la vie chrétienne. Cependant, dans l'Antiquité, le fait qu'il est massivement donné à des adultes, qui se convertissent, lui donne un relief très particulier. C'est pourquoi je tiens à en faire le sujet d'une conférence.

Comme toujours, il faut commencer par le Nouveau Testament et, particulièrement, par les Actes des Apôtres. Dans les Actes le baptême est donné très vite. Il y a, souvent, une brève instruction, on dira une « catéchèse », et une confession de foi et le baptême est donné. C'est le cas à Pentecôte. A la suite du discours de Pierre, les gens, touchés par sa prédication, disent : « Quel faut-il faire ? » Et Pierre répond : « Faites-vous baptiser au nom de Jésus ». Luc précise que trois mille personnes furent baptisées ce jour-là. Et donc après une seule instruction, celle de Pierre.

On retrouve cela avec Paul, qui, conduit à Damas, est très vite baptisé. Mais déjà Philippe avait baptisé l'eunuque éthiopien à peine instruit par son commentaire d'un texte d'Isaïe. Voyant un endroit convenable pour le baptême, l'éthiopien dit à Philippe : « Qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé ? » Et aussitôt lui et Philippe descendent dans l'eau et Philippe le baptise. Lors du deuxième voyage missionnaire de Paul, ce sera aussi rapide avec Lydie et avec le geôlier de Philippiques.

A Césarée, lorsque Pierre baptise le premier païen sans le circoncire, c'est parce que Corneille et les siens viennent de recevoir l'Esprit Saint. Comment, alors, ne seraient-ils pas baptisés ! Et la catéchèse se fait après !

Avec la Didaché, dont j'ai parlé dans la précédente conférence, on voit les choses commencer à s'organiser. On ordonne à celui qui va être baptisé de jeûner un jour ou deux auparavant. Attestation d'une préparation encore rudimentaire. Mais les choses vont évoluer au cours du second siècle. Et peu à peu se met en place le « catéchuménat ».

La pratique initiale pouvait difficilement se maintenir. A procéder ainsi les communautés étaient constituées de gens trop peu instruits et, à vrai dire, on va passer d'un extrême à l'autre. Dès le début du troisième siècle la « Tradition apostolique », un de ces textes « canonicolitururgiques » que nous avons brièvement décrits la fois précédente, prescrit trois années de catéchuménat avec plusieurs étapes. Trois années c'est beaucoup, surtout en comparaison de ce qui se faisait dans les commencements où l'on était baptisé presque tout de suite.

Celui qui désire être baptisé est accompagné le matin, très tôt, au moment où la communauté se réunit pour la prière et il est présenté à un prêtre qui l'interroge sur sa situation et son désir d'être baptisé. Si l'examen est positif, la personne est introduite dans le groupe des « audientes » et régulièrement elle va suivre un enseignement, accompagné d'exorcismes. L'exorcisme joue, en effet, un rôle très important dans la préparation baptismale. Au bout de trois ans, il y a un nouvel examen. Cette fois, la personne est accompagnée d'un témoin, qui va pouvoir se porter « garant » de sa vie droite et qu'elle est prête à recevoir le baptême. Alors la préparation s'intensifie par de nouveaux enseignements, de nouveaux exorcismes et des jeûnes jusqu'à la célébration du baptême.

Peu à peu les baptêmes se sont concentrés sur Pâque, sur la vigile pascale, et c'est l'évêque qui baptise. Par ailleurs, la liturgie baptismale s'est enrichie de rites nouveaux, en particulier d'une onction pré-baptismale, d'une imposition des mains, d'une onction post-baptismale et du revêtement du vêtement blanc, l'aube.

Le catéchumène descend dans l'eau, nu, qu'il soit homme ou femme, et répond aux trois interrogations de l'évêque : « Crois-tu ? » Après avoir dit : « Je crois », il est enfoncé par l'évêque dans l'eau, tête comprise. La troisième fois il ressort de la piscine, à l'opposé de son

entrée dans l'eau, et là il reçoit l'onction. D'abord de la part du prêtre sur le corps, puis de la part de l'évêque sur la tête. Puis il est revêtu de l'aube.

Les néophytes, ceux qui viennent d'être baptisés, quittent le baptistère et vont dans l'église, toute proche, où les fidèles les attendent pour l'eucharistie. Leur entrée dans l'église est un moment festif. On les acclame ! Et pour la première fois, ils ne sont plus renvoyés à la fin de la liturgie de la Parole, mais participent à l'eucharistie.

Au quatrième siècle il y aura un profond réaménagement. Tout commence alors par la « *nomendatio* ». Peu de temps après l'épiphanie, on vient « donner » son nom. Un prêtre fait l'inscription après un interrogatoire et c'est ainsi que l'on est « inscrit ». Dès le début du carême commence la catéchèse, faite par l'évêque ou par un prêtre apte à cette fonction. On a conservé les catéchèses de l'évêque de Jérusalem, Cyrille. Elle représente un volume très important d'enseignement. De fait, à cette époque à Jérusalem, le catéchuménat dure tout le carême, et chaque jour il y a trois heures d'instruction à quoi s'ajoutent les exorcismes et les temps de prière. Je vous fais remarquer que mes conférences durent un quart d'heure : douze fois moins que les catéchèses de Cyrille !

Les chrétiens étaient ainsi véritablement formés. Mais une telle organisation en dissuadait beaucoup de demander le baptême, d'autant qu'après le baptême le pardon des péchés graves était très difficile. Beaucoup se faisaient, donc, baptiser sur leur lit de mort. Ca a été le cas de Constantin, le premier empereur chrétien. Mais, du coup, la masse des catéchumènes ne cessait de gonfler et devenait plus importante que celle des baptisés. C'est ce qui a conduit l'Eglise à baptiser les petits enfants.

Dans les familles chrétiennes on ne baptisait pas, alors, les enfants sauf en cas de danger de mort. On est très bien renseigné là-dessus par les *Confessions* d'Augustin, qui précise que sa mère, à la naissance, l'avait « assaisonné », l'avait fait catéchumène par le rite du sel. C'est ainsi qu'Augustin sera baptisé bien plus tard à Milan par l'évêque Ambroise.

Sur la fin de l'Antiquité, au Vème siècle, se produit une autre évolution décisive. Au départ le christianisme est un phénomène urbain, même si très tôt des campagnes ont pu être touchées. Mais au Vème siècle, s'organisent les églises rurales, les futures paroisses. Elles sont animées par un prêtre. Jusqu'ici l'évêque était le ministre ordinaire des chrétiens, maintenant se produit un éloignement de l'évêque et des fidèles, qui vont être en contact direct avec les prêtres des paroisses, qui vont célébrer les baptêmes.

On va, dans un premier temps, et pendant longtemps, conserver la structure initiale. Le prêtre baptise, fait l'onction presbytérale et le néophyte participe à l'Eucharistie. Mais, en Occident, on tient à l'intervention de l'évêque dans le processus sacramentel et on interdit au prêtre de pratiquer l'onction sur la tête que l'on réserve donc à l'évêque. C'est ainsi que l'on va parler de « confirmation ». Dans une première étape, ce sont les baptisés qui iront vers l'évêque pour recevoir l'achèvement de l'onction, puis, plus tard, ce sera l'évêque qui se déplacera vers eux et fera l'onction épiscopale à tous ceux qui, lors d'une visite pastorale, ne l'auront pas encore reçue.

Plus tard, au cours du Moyen Age, on supprimera l'eucharistie post baptismale. Le fait que des bébés communient était devenu choquant.

J'ai beaucoup simplifié les choses ! Entrer dans les détails dans le cadre de ces conférences est impossible, mais retenez l'essentiel. Que rien n'est figé dans l'histoire de l'Eglise et qu'ainsi chaque époque doit aménager les choses selon ce qui convient. C'est à la suite du concile Vatican II que l'on a restauré le catéchuménat, qui avait disparu depuis des siècles.

J'ajoute quelques mots à propos de la pénitence. Initialement après un péché grave mettant en cause la grâce baptismale, il n'y avait pas de pardon possible. Deux passages de la « lettre aux

Hébreux » l'attestent clairement. Mais, peu à peu, cela est apparu insupportable ! On ne pouvait plus dire à un chrétien qui demandait pardon et réconciliation : « Désolé ! Nous, on ne peut rien pour toi ! Débrouille-toi tout seul. Peut-être que le Seigneur prendra pitié de toi. » Et donc, à Rome, au milieu du second siècle, se met en place ce qu'on appelle « la pénitence antique ». La procédure était la suivante. On allait voir l'évêque, on lui demandait d'être inscrit parmi les « pénitents ». Lors des assemblées d'Eglise, le groupe des pénitents était rassemblé sur le seuil de l'église et l'évêque au cours de la célébration s'allongeait au sol pour implorer la miséricorde divine et toute la communauté priait pour le salut des pécheurs. Qui, au moment de la liturgie eucharistique, étaient renvoyés en même temps que les catéchumènes. L'aveu du péché était privé, fait seulement à l'évêque, mais la demande de pardon était publique parce qu'ecclésiale et liturgique. Bien entendu cette pénitence publique était accompagnée d'une pénitence privée, faite par le pénitent, avec des jeûnes, des prières et des aumônes. En occident, cela pouvait prendre des mois ou des années. Mais, en orient, Basile de Césarée évoque des pénitences de trente ans !

En fait, comme le baptême d'adultes, le système a fini par se bloquer et la pénitence antique laissera place, au haut Moyen Age à ce qu'on appelle la pénitence tarifée, l'ancêtre de notre confession.

Déjà au milieu du IIIème siècle, lors de la persécution de Dèce qui avait vu un très grand nombre de reniements, le système avait été très secoué et, nous l'avons déjà mentionné, il a fallu toute l'autorité et la pondération d'un Cyprien pour surmonter la crise. Face aux laxistes, qui voulaient éliminer toute pénitence, et face aux rigoristes qui voulaient éliminer toute réconciliation, Cyprien imposera une pénitence débouchant sur une réconciliation.

J'en termine ! Retenez qu'au long de son histoire l'Eglise a toujours su s'adapter et favoriser la miséricorde. Cela a parfois été difficile. Je pense qu'aujourd'hui la situation des divorcés remariés relève de ce cas de figure et qu'un jour l'Eglise saura dénouer le problème.